

# LA *Semaine* JURIDIQUE

*La pertinence de la sélection,  
la fiabilité des analyses*

## Social

24 NOVEMBRE 2009, HEBDOMADAIRE, N° 48 - ISSN 1774-7503

Directeur scientifique :  
Bernard TEYSSIÉ  
Rédactrice en chef :  
Claire BRUNET

### ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

1528 La nouvelle procédure de reconnaissance  
des accidents du travail et des maladies  
professionnelles

Pratique sociale par Philippe BODIN et Dominique NAULEAU

1529 Schéma procédural

Pratique sociale par Lucien FLAMENT

### Également cette semaine

1530 **Apprentissage** - Résiliation du  
contrat d'apprentissage pendant  
les deux premiers mois (Cass. soc.,  
30 sept. 2009, note Laurent DRAI)

1531 **Durée du travail** - Charge de la  
preuve et convention de forfait  
(Cass. soc., 23 sept. 2009, note  
François DUMONT)

1535 **Licenciement pour motif  
économique** - Procédure de

licenciement et clause de mobilité  
dans les groupes de sociétés (Cass.  
soc., 23 sept. 2009, note Stéphane  
BÉAL et Pauline KLEIN)

1538 **Cotisations sociales** -  
La fourniture gratuite de produits  
vendus par l'entreprise peut-elle être  
qualifiée de frais professionnels ?  
(Cass. 2<sup>e</sup> civ., 8 oct. 2009, note  
Marion DEL SOL)

# Sommaire

## Actualités

page 3

L'information en continu p. 3, Échos et opinions p. 10, Informations professionnelles p. 12, Agenda p. 12

## Étude

page 13

- 1528 **Pratique sociale** Philippe BODIN, Dominique NAULEAU - La nouvelle procédure de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles
- 1529 **Pratique sociale** Lucien FLAMENT - La nouvelle procédure de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles : schéma procédural

## Jurisprudence

page 22

### RELATIONS INDIVIDUELLES

- 1530 Laurent DRAI - Résiliation du contrat d'apprentissage pendant les deux premiers mois (Cass. soc., 30 sept. 2009)
- 1531 François DUMONT - Charge de la preuve et convention de forfait (Cass. soc., 23 sept. 2009)
- 1532 Isabelle BEYNEIX - Appréciation de la clause subordonnant à autorisation préalable l'exercice d'une autre activité professionnelle par un salarié à temps partiel (Cass. soc., 16 sept. 2009)
- 1533 Jean-François CESARO - Principe « à travail égal, salaire égal » : le juge et la valeur du travail (Cass. soc., 1<sup>er</sup> juill. 2009)
- 1534 Jean-François CESARO - Répression de la discrimination : le Code pénal l'emporte (Cass. crim., 28 avr. 2009)
- 1535 Stéphane BÉAL, Pauline KLEIN - Procédure de licenciement et clause de mobilité dans les groupes de sociétés (Cass. soc., 23 sept. 2009)
- 1536 **À noter également**

### RELATIONS COLLECTIVES

- 1537 **À noter également**

### PROTECTION SOCIALE

- 1538 Marion DEL SOL - La fourniture gratuite de produits vendus par l'entreprise peut-elle être qualifiée de frais professionnels ? (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 8 oct. 2009)
- 1539 Gérard VACHET - Assiette de calcul de la CSG, de la CRDS et de la taxe de prévoyance (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 17 sept. 2009)
- 1540 **À noter également**

### CONTENTIEUX

- 1541 Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX - Recours des tiers payeurs : imputation des prestations de sécurité sociale sur le préjudice à caractère économique (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 17 sept. 2009)
- 1542 Julien BOURDOISEAU - Portée du recours du tiers payeur (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 sept. 2009)

# INDEX

## A

### Accidents du travail et maladies professionnelles

- Caractère professionnel .....1528, 1529
- Faute inexcusable .....1540
- Prévention des risques professionnels .....1540

### Aides à l'emploi

- Aides à l'embauche .....act. 576
- Hôtels, cafés, restaurants .....act. 577

### Apprentissage

- Contrat d'apprentissage .....1530

## C

### Comité d'établissement

- Représentant syndical .....act. 587

### Contentieux de la sécurité sociale

- Recours des organismes sociaux contre le tiers responsable .....1541, 1542

### Contentieux du travail

- Compétence .....act. 586

### Contrat de travail

- Clause contractuelle .....1532
- Clause de mobilité .....1535
- Modification .....1535

### Contributions sociales

- CSG/CRDS .....1539
- Taxe prévoyance .....1539

### Conventions et accords collectifs

- Interprétation .....1537

### Cotisations sociales

- Assiette .....1538
- Recouvrement .....act. 578

## D

### Discrimination

- Discrimination fondée sur l'orientation sexuelle .....act. 592
- Discrimination fondée sur l'origine .....act. 582
- Discrimination syndicale .....1534
- Sanction .....1534

### Droit disciplinaire

- Sanction disciplinaire .....1534

### Durée du travail

- Astreinte .....1536
- Forfait .....1531
- Repos dominical .....act. 580
- Travail à temps partiel .....1532

## E

### Égalité de traitement

- Rémunération .....1533

### Élections professionnelles

- Organisation .....act. 587
- Protocole préélectoral .....act. 583

### Emploi

- Politique de l'emploi .....act. 593

## L

### Licenciement pour motif économique

- Convention de reclassement personnalisé .....act. 579

### Licenciement pour motif personnel

- Entretien préalable .....1535
- Indemnité de licenciement .....1531
- Lettre de licenciement .....act. 584
- Licenciement frauduleux .....act. 585

## OFFRE D'ABONNEMENT

### La Semaine Juridique Social

**OUI** Je m'abonne à la revue pour toute l'année 2009 (43 numéros par an + tables annuelles) au prix de 346,12 €<sup>TTC</sup>.

Je recevrai donc également les numéros déjà parus depuis le début de l'année.

Je m'abonne à partir du mois en cours au coût mensuel de 28,84 €<sup>TTC</sup>.

Je ne recevrai que les prochains numéros à paraître jusqu'à la fin de l'année.

Sauf avis contraire de votre part avant le 1<sup>er</sup> décembre, nos abonnements se renouvellent d'année en année par tacite reconduction pour une période d'un an. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. 552 029 431 RCS Paris.

A renvoyer par  **Courrier** : LexisNexis  
Relation client - 141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15  
ou par  **Fax** : 01 45 58 94 00

Commande sur internet : <http://boutique.lexisnexis.fr/>

Votre numéro d'abonné LexisNexis  
(si vous le connaissez)

Mlle  Mme  M. NOM/PRÉNOM

SOCIÉTÉ/ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL

FAX

E-MAIL

NAF

SIRET

DATE/CACHET ET SIGNATURE

9A01-SIS

 0 821 200 700

 LexisNexis®

5,112 € pour 0,00 €/min à partir d'un appel Free.  
Tarifs valables en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2009.  
DOM-TOM et étranger : abonnement annuel 2009 : 366,12 €<sup>TTC</sup>. TVA : 2,10%.

Suite de l'index page suivante >